

Contribuons à la restauration de notre patrimoine !

LE PROJET

Le projet de restauration consiste à restaurer plusieurs objets mobiliers de l'église : deux reliquaires en bois doré et l'autel secondaire ainsi que son tabernacle. Ces objets devront être nettoyés et redorés.

LE LIEU ET SON HISTOIRE

Au XIXe siècle, l'église historique (en partie romane) est jugée trop petite et insalubre pour la population à l'époque. Le projet de construction de la nouvelle église a pu être envisagé grâce au legs d'un riche bourgeois habitant Fuissé qui à son décès a légué 24 000 francs à la commune. L'édifice a été construit entre 1868 et 1872 dans un style néo-gothique flamboyant. L'architecte André Berthier (élève de Viollet-le-Duc) s'est chargé d'établir les plans et de suivre le chantier. L'église a depuis subi des restaurations sur ses rosaces et sa toiture. Restent à restaurer les vitraux, les enduits muraux intérieurs et le mobilier.

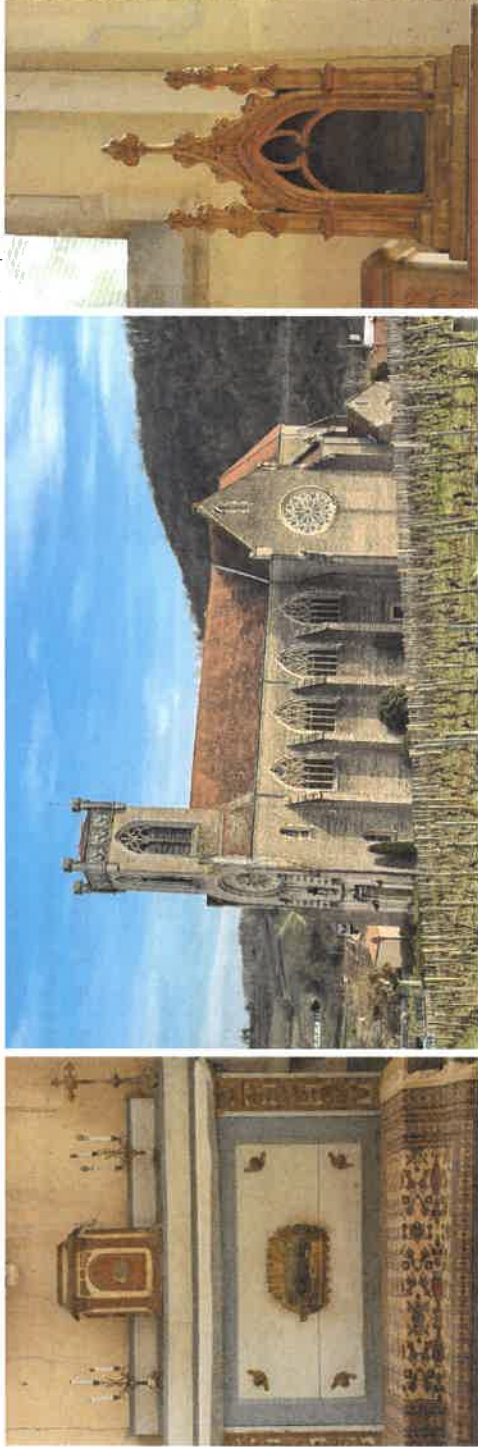
LA MOBILISATION

Le montant des travaux est important pour notre village. La Municipalité et l'association Patrimoine de Fuissé lancent donc une souscription publique en partenariat avec la Fondation du patrimoine. Particuliers, entreprises, habitants, amis de la commune, nous pouvons sauver cette magnifique église en faisant un don par chèque ou en ligne via le site sécurisé de la Fondation.

Alors, ensemble, œuvrons pour la sauvegarde de notre église qui est le cœur de notre village !

Montant des travaux	21 000 € HT
Objectif de collecte	5 000 €
Début des travaux	Janvier 2025

Credit photos © Association Patrimoine de Fuissé



Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Germain de Fuissé

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/59684

ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque



Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Bourgogne-Franche-Comté, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

l'église Saint-Germain de Fuissé

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Raison sociale :

Forme juridique : SIREN :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Pays :

E-mail :

*Informations obligatoires pour les entreprises

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité : si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Bourgogne-Franche-Comté
88, rue Jean-Jacques Rousseau
BP 25105

21051 Dijon Cedex

03 80 43 97 19

bfcdijon@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [@](#) [t](#) [in](#)

COMMUNE DE FUISSÉ

Mairie

39 rue du Bourg

71960 Fuissé

03 85 27 00 70

mairie-fuisse@wanadoo.fr

ASSOCIATION PATRIMOINE DE FUISSÉ

Mairie

39 rue du Bourg

71960 Fuissé

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

L'église Saint-Germain de Fuissé

Saône-et-Loire

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Association Patrimoine de Fuissé - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org